

Compte rendu de la réunion de la CUN-CBG, des 21 et 22 mars 2023,

Étaient présents :

Mme Christelle Nominé, Laurent Bernard en remplacement de Michel Beyer, Frédéric Boutin, Jean-Pierre Carrière, Jean-Denis Devins (représentant la CNEAC), Yannick Douaud, Guy Fritsch, Philippe Gisselbrecht, Serge Gladioux, Gilbert Guevel, Jean-Bernard Moings, Bernard Roser et Pierre Rouillon.

Absents excusés :

MM. Alexandre Balzer président de la SCC, Michel Beyer, Jean-Claude Delpech,

Absent non excusé : William Langlois

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance.
2. Examen des Comptes Rendus des Groupes Travail.
3. Questions diverses.

1. Ouverture de la séance sous la présidence de :

M. Jean-Bernard Moings, vice-président de la SCC, et président de la Commission d'Utilisation Nationale « Chiens de Berger et de Garde »

2. Examen des projets de comptes rendus des réunions des « Groupes Travail »

- 2.01 CR Ring
- 2.02 CR Mondioring
- 2.03 CR Campagne
- 2.04 CR IGP/FH
- 2.05 CR Pistage Français
- 2.06 CR Obéissance
- 2.07 CR Recherche Utilitaire
- 2.08 CR Sauvetage
- 2.09 CR Administrations
- 2.10 CR Formation

2.01 Groupe Travail Ring

Compte-rendu de la réunion du Groupe Travail Ring en date du 6 janvier 2023

Membres présents : MM. Serge Gladieux, Responsable du groupe, Serge Amendola, Michel Rivière, et Stéphane Bottaro

Ordre du jour :

- 1. Juges
- 2. Démission de M. Xavier Attra
- 3. Championnats Territoriaux
- 4. Sélectifs 2023
- 5. DROM-COM 2023
- 6. Finale du Championnat de France 2023
- 7. Finale du Grand Prix SCC 2023
- 8. Formation des HA
- 9. Règlement
- 10. Polynésie et Nouvelle Calédonie
- 12. Divers

1. Juges :

Un courrier de rappel a été adressé à MM. Daniel Saorin, Jean Luc Courteille, Patrick Simon et Jean Yves Réguer pour avoir autorisé des chiens à concourir avec une licence sans M.

Sur sa demande le GTR propose M. Joël Barquiseau à sa mise à l'honorariat.

Le vendredi 6 janvier 2023 a eu lieu l'examen technique de Mme Patricia Bigot-Sorcelle et de M. Jean-Pierre Lebeau. Les deux candidats ont passé avec succès cet examen.

Une réunion des juges de la discipline aura lieu le samedi 7 janvier 2023 dans les locaux de la Centrale Canine.

Une réunion des juges officiant sur la tournée de sélectifs 2023 a eu lieu le vendredi 6 janvier 2023 dans les locaux de la Centrale Canine.

2. Démission de M. Xavier Attra :

M. Xavier Attra a présenté sa démission du poste de responsable HA, pour raison personnelle et professionnelle. Le GTR le remercie pour le travail effectué durant sa présence au groupe.

3. Championnats Territoriaux :

Comme nous nous étions engagés lors du PV de la CUN du 19 janvier 2022, de nous laisser deux ans de réflexion sur la mise en place des Championnat Territoriaux facultatifs, et après avoir tiré un bilan sur l'année 2022, nous respecterons notre engagement afin de prendre encore un peu de recul, et nous prendrons une décision définitive en fin d'année concernant les Championnats.

Pour rappel, l'homme assistant remplaçant pour les Championnats Territoriaux, est obligatoirement un HA niveau 2.

Date	Nature	Club	Juge	B	1	2	3	2022	2021	BILAN
05/02/2022	1 2 3 + Champ. Régional GUADELOUPE 2021	GWADA TRAINING DOGS	BILLAT Yves	8	9	4	5	5	5	
12/03/2022	1 2 3 + Champ. Régional GUYANE	CYNOSPORT 973	SCHLEININGER Corinne	3	1	3	0	0	0	
30/07/2022	Champ. Régional LORRAINE	CLUB CANIN DE ROGEVILLE	KARCENTY Alain	0	0	0	18	18	31	-13
02/09/2022	1 2 3 + Champ. Régional NORD PICARDIE	CANIN CLUB DE BUCY-LE-LONG	POIRIER Jean-Pierre	5	3	8	10	5	6	-1
09/09/2022	1 2 3 + Champ. Régional CORSE	CLUB D'EDUCATION CANINE DE LA HAUTE CORSE (C.E.C)	PEPIN Serge	0	4	3	4	2	0	2
10/09/2022	1 2 3 + Champ. Régional OISE	CLUB DU CHIEN DE DEFENSE DE BEAUVAIS	BERNARD Philippe	0	4	3	4	3	5	-2
23/09/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional NORD	CLUB CYNOPHILE ' LES VENGEURS-HALLUIN '	LEONI Jean Francois	0	0	0	23	23	29	-6
24/09/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional SCIF	EDUCATION CANINE DU MESNIL-ST-DENIS	POIRIER Jean-Pierre	2	2	4	8	8	43	-20
23/09/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional ALSACE	C. E. C. DE MULHOUSE-BRUNSTATT	SCHLEININGER Corinne	2	5	5	9	8	7	1
24/09/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional POITOU-CHARENTES	CLUB DU CHIEN D'UTILITE DES CARRIERES NOIRES	BERNEUIL Daniel	1	7	6	7	7	7	
01/10/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional BRETAGNE	AMICALE PONTIVYENNE DU CHIEN D'UTILITE	GLADIEUX Serge	2	0	2	13	13	13	
01/10/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional CHAMPAGNE.ARDENNES	CLUB CANIN SUIPPES	BOTTARO Stéphane	0	6	6	12	11	14	3
01/10/2022	1 2 3 + Champ. Régional HAUTE GARONNE	Centre d'Education Canine Thomasienne	COURTEILLE Jean Luc	0	5	2	20	22	16	6
01/10/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional EURE	CUEC de THUIT ANGER	POIRIER Jean-Pierre	2	5	3	9	9	6	3
01/10/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional LANGUEDOC ROUSSILLON	AMICALE CANINE DU VALLESPYR	DELPECH Jean-Claude	0	0	0	22	22	16	6
07/10/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional SCMCA	CLUB CANIN DE MARIIGNANE	CHARRIÈRE Jean-Marc	0	5	8	18	19	24	-5
08/10/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional SCIF	CLUB D'EDUCATION CANINE DE MAUREPAS	POIRIER Jean-Pierre	1	2	7	16	15	0	
09/10/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional LIMOUSIN	CYNO-CLUB CORREZIEN	MUNTO Claude	1	5	8	10	6	9	-3
15/10/2022	1 2 3 + Champ. Régional RHONE ALPES	CLUB CANIN DU VERSOUD	BILLAT Yves	0	0	0	31	30	20	10
15/10/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional FRANCHE COMTE	CENTRE CANIN DE CHEMAUDIN	MALAISÉ Maurice	1	6	3	8	4	6	-2
15/10/2022	1 2 3 + Champ. Régional SEINE MARITIMES	CLUB CYNOPHILE SOUS LE VAL	RICCI Luigi	1	5	5	18	12	6	6
15/10/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional BASSE NORMANDIE	CLUB UTILISATION CYNOPHILE DE LA VALLEE DE L'ORNE	BEYER Michel	0	2	6	11	10	15	-5
15/10/2022	3 + Champ. Régional AUVERGNE	AMICALE CANINE DOMERATOISE	GLADIEUX Serge	0	0	0	7	6	6	
22/10/2022	3 + Champ. Régional CENTRE	CLUB CYNOPHILE ET SPORTIF DU GATINAIS DE PANNES	BOTTARO Stéphane	0	0	0	23	23	22	4
05/11/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional BOURGOGNE	ASSOCIATION D'EDUCATION CANINE LAMARCHOISE	SCHLEININGER Corinne	4	6	0	7	4	3	1
11/11/2022	1 2 3 + Champ. Régional MARTINIQUE	CLUB DU CHIEN DE TRAVAIL MARINOIS (CCTM)	PRIGENT YVON	0	4	3	4	4	2	2
12/11/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional AQUITAINE	CLUB CANIN RUSCADIEN	GLADIEUX Serge	2	7	1	15	11	18	-7
12/11/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional SHO	CLUB LAVALLOIS DU CHIEN DE TRAVAIL	COURTEILLE Jean Luc	0	0	0	16	7	13	-6
13/11/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional POLYNESIE	CLUB PII HORO MAI NO MOOREA	RIVIÈRE Michel	1	4	2	2	2	0	2
18/11/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional REUNION	CLUB SPORTIF D'EDUCATION CANINE POSSESSIONNAIS	POIRIER Jean-Pierre	0	5	6	11	11	10	1
04/12/2022	1 2 3 + Champ. Régional NOUVELLE.CALEDONIE	CLUB CANIN DU MONT-DORE	MUNTO Claude	0	7	3	1	1	0	1
11/12/2022	B 1 2 3 + Champ. Régional GUADELOUPE	KANI TAINOS	CHANE KANE Jean luc	3	10	3	5	4	5	-1

4. Sélectifs 2023 :

Une réunion a eu lieu le 6 janvier 2023 avec les membres des jurys des sélectifs 2023, le tirage au sort des exercices a été effectué en leur présence

Un certificat médical sera demandé aux hommes assistants officiants aux sélectifs 2023.

Un membre du GTR sera présent au 1^{er} sélectif de chaque jury le week-end du 4 et 5 mars 2023.

Jury A - Stéphane Bottaro à Épône (groupe 2)

Jury B - Serge Gladieux à Laval (groupe 4)

Jury C - Michel Rivière à Vallespir (groupe 6)

Sélectifs 2023		
JURY A	JURY B	JURY C
AMENDOLA S / JOB P AMENDOLA A / MASSON Y	POIRIER JP / COURTEILLE JL DOUCET A / ROGET S	SIMON P / CHARRIERE JM KORBER TH / GRANADOS I
suite muselée	position A CDA DAC	absence C
rapport lancé	rapport à l'insu	rapport lancé
envoi en avant	suite muselée	suite en laisse
rapport au vu	refus d'appâts	refus d'appâts
suite en laisse	envoi en avant	suite muselée
rapport à l'insu	rapport au vu	rapport au vu
absence C	suite en laisse	position C ADC DAC
refus d'appâts	rapport lancé	rapport à l'insu
position A DCA CDA	absence A	envoi en avant
attaque de face	attaque de face	attaque fuyante
garde d'objet	recherche	recherche
attaque fuyante	GAF	attaque de face
defense du conducteur	garde d'objet	garde d'objet
attaque arrêtée	attaque fuyante	attaque arrêtée
recherche	defense du conducteur	defense du conducteur
GAF	attaque arrêtée	GAF

Parcours scindé en cas de forte chaleur aux Sélectifs 2023		
JURY A	JURY B	JURY C
1er parcours	1er parcours	1er parcours
suite muselée	position A CDA DAC	absence C
rapport lancé	rapport à l'insu	rapport lancé
envoi en avant	suite muselée	suite en laisse
rapport au vu	refus d'appâts	refus d'appâts
attaque de face	attaque de face	attaque fuyante
garde d'objet	recherche	recherche
attaque fuyante	GAF	attaque de face
2ème parcours	2ème parcours	2ème parcours
suite en laisse	envoi en avant	suite muselée
rapport à l'insu	rapport au vu	rapport au vu
absence C	suite en laisse	position C ADC DAC
refus d'appâts	rapport lancé	rapport à l'insu
position A DCA CDA	absence A	envoi en avant
attaque arrêtée	attaque fuyante	attaque arrêtée
defense du conducteur	garde d'objet	garde d'objet
GAF	attaque arrêtée	GAF
recherche	defense du conducteur	defense du conducteur

5. DROM-COM 2023 :

Un courrier sera adressé à M. Alart Guy pour officier au Championnat DROM-COM qui se déroulera à Faveroles-sur-Cher les 10 et 11 juin 2023.

Les hommes assistants presentis sont MM Hugot Gregory et Martinez Jérôme.
Homme assistant remplaçant presenti : M. Deniau Dominique.

6. Finale du Championnat de France 2023 :

Un courrier sera adressé à MM. Gladioux Serge, Malaisé Maurice et Barriol Jean-Marc pour officier au Championnat de France qui se déroulera à Aubigny-sur-Nère les 17 et 18 juin 2023.

Les hommes assistants seront choisis par vote des concurrents à l'issue des sélectifs.

7. Finale du Grand Prix SCC 2023 :

Un courrier sera adressé à M. Aubry Frédéric pour officier au Grand Prix SCC qui se déroulera à Saint-Denis-des-Murs les 23 et 24 septembre 2023.

Les hommes assistants presentis sont MM. Laumond Rémy et Bastier Pierre-Louis.

L'homme assistant remplaçant sera choisi par l'organisateur en relation avec le GTR.

8. Formation des hommes assistants :

Après concertation avec les coordinateurs, le GTR propose qu'à compter du 1^{er} janvier 2024 chaque groupe aura l'obligation d'organiser une formation HA, au moins 1 mois avant la sélection niveau 1 et 2 du groupe. Cette formation pourra être effectuée soit par le club organisateur de la sélection ou programmée par le coordinateur du groupe.

Concernant les sélections niveau 1 organisées par une Territoriale, cette formation devra être obligatoirement programmée au moins 1 mois avant la date de sélection, est effectuée par le club organisateur.

Une attestation sera délivrée à chaque participant qui devra pour ceux qui se présenteront à une sélection être fournie dans le dossier d'engagement, cette attestation sera valable pour l'année en cours.

Les modalités de cette formation ainsi que les personnes autorisées à l'encadrer, seront définies ultérieurement sur un cahier des charges.

9. Règlement :

Le nouveau règlement (conducteur et HA) sera présenté à la CUN-CBG, pour validation auprès du comité de la Centrale Canine. Il sera mis en application après le week-end du Championnat de France 2023 soit le week-end des 24 et 25 juin 2023.

Le nouveau règlement (conducteur et homme assistant) ne sera disponible qu'en téléchargement, sur le site de la CUN-CBG et du GTR.

10. Polynésie et Nouvelle Calédonie :

Pour poursuivre la progression de notre Ring dans les territoires éloignés tel que la Polynésie et la Nouvelle Calédonie, le GTR propose que dans ces Territoires, l'organisation d'échelons 3 (**non-pré sélectif**) avec seulement deux hommes assistants de niveau 1. Le Ring 3 du chien serait validé mais ne pourrait compter pour un pré-sélectif

Rappel : CACT. RCACT - Titre de Champion :

Il faut 2 CACT, un TB en expo et un dépistage favorable de la tare recherchée dans la race.

Un RCACT peut être utilisé si le chien qui a obtenu le CACT est déjà champion.

Jugement

Sur un concours comportant deux terrains, donc deux juges, un des deux juges peut-il présenter son chien le même jour où doit-il attendre le lendemain ? Il est interdit de passer le jour où l'on juge.

Compte-rendu de la réunion du Groupe Travail Ring en visio conférence en date du 24 février 2023

Membres présents : MM. Serge Gladieux, Responsable du groupe, Serge Amendola, Michel Rivière, et Stéphane Bottaro

Ordre du jour :

- 1. Concours Notre-Dame-de-L 'Isle
- 2. Examen technique
- 3. Règlement Ring et homme assistant
- 4. Convention avec le Porto Rico
- 5. Sélectifs 2024
- 6. Fiche information aux clubs
-

1. Concours Notre Dame de L'Isle :

Lors d'un concours se déroulant les 11 et 12 février 2023 à Notre-Dame-de-l'Isle, Mr Serge Pépin a permis d'officier sans licence de l'année en cours, un homme assistant Mr Ryan Linise HA sélectionné niveau 2.

Dans l'intérêt des concurrents, ce concours a malgré tout été homologué en accord avec le président de la CUN-CBG est du GTR.

Le GTR demande à la CUN-CBG, les suites à donner à ces manquements du juge ?

La CUN-CBG demande au comité de la Centrale Canin D'examiner les suites à donner ces manquements.

2. Examen technique :

M. Fabrice Révillon sera convoqué à passer l'examen technique lors de la finale du Championnat de France à Aubigny-sur-Nère. Michel Rivière lui adressera un courrier de convocation.

3. Règlement Ring et Homme Assistant :

Validé le 17 janvier par le comité de la Centrale Canine, mise en application le week-end des 24 et 25 juin 2023, disponible en téléchargement sur le site de la CUN-CBG et du GTR.

4. Convention avec le Porto Rico :

Une demande de partenariat nous est demandée par le Porto Rico, après étude du dossier et diffèrent contact établi avec le président de l'association, nous estimons que leur projet est sérieux et fiable, nous demandons à la CUN-CBG de valider cette demande. La CUN-CBG donne son accord.

5. Sélectifs 2024 :

CALENDRIER SELECTIFS RING 2024

	02/03 Mars	09/10 Mars	16/17 Mars	23/24 Mars	30/31 Mars	06/07 Avril	13/14 Avril	20/21 Avril	27/28 Avril	04/05 Mai	11/12 Mai	15/16 Juin	22/23 Juin	
GROUPE 1	X			REPOS	X			REPOS	X			DROM/COM	FINALE BRIGNOLES	
GROUPE 2		X				X					X			
GROUPE 3			X				X							X
GROUPE 4		X				X					X			
GROUPE 5			X				X							X
GROUPE 6		X				X					X			
GROUPE 7	X					X				X				
GROUPE 8	X					X				X				
Dernier Pré Sélectif	10 et 11 FEVRIER 2024													

Jury	Juges	Hommes d'Assistants	
A			
B			
C			
FINALE 2024			
DROM-COM			

La Finale du GP SCC sera programmée le 4eme W.E complet de septembre soit pour l'année 2024 les 28 et 29 septembre.

Le dernier concours comptant pour la Finale du GP SCC est les 17 et 18 août 2024 Date de clôture le jeudi 22 août 2024

6. Fiche information au club

Le GTR rappelle aux présidents de club organisant un concours qu'ils doivent **obligatoirement** transmettre au juge le document ci-dessous dans les dix jours avant l'organisation.

FICHE INFORMATION à retourner au juge 10 jours avant organisation*Fiche à joindre à l'envoi de votre rapport au GTR*

Date concours		Club organisateur		Code HA	
Ass. Canine Territoriale			Nom du Juge		
Moniteur habilité au mordant :					

NOMBRE DE PARTICIPANTS

	CSAU	BREVET	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
Chien en blanc (licence obligatoire)					

SITUATION DU TERRAIN / LIEU DU CONCOURS

TERRAIN					
CLUB		STADE		AMENAGE (joindre autorisation DDPP)	
Coordonnées GPS :		N		E/O	
Téléphone responsable :					
Nom :					
Adresse					
CP		Ville :			

HOMMES ASSISTANTS OFFICIAINT DURANT LE CONCOURS

Noms	Prénoms	Club	N° licence	Date sélection	Niveau

RECEPTION JUGE

Arrivé le			Départ le :		
Hôtel				Téléphone :	
Adresse :					
CP		Ville :			
Coordonnées GPS :		N		E/O	

Indemnités (distance AR + 50km : domicile / lieu du concours Mappy Express)

	km	x	0,50 €		
--	----	---	--------	--	--

ORGANISATION CONCOURS

Secrétariat	manuel	Sonorisation	micro fil	Traçage	plâtre
	informatique		micro HF		peinture

COMMENTAIRE JUGE POUR GTR

--

2.02 Groupe Travail Mondioring – pas de CR**2.03 Groupe Travail Campagne**

Compte-rendu de la concertation en télécommunication, du 13 mars 2023

Les présents : MM. Michel Beyer, responsable GT, Laurent Bernard, secrétaire, Jean-Claude Selosse, HA & communication.

3.0 Ordre du Jour :

- 3.0.1. Étude des résultats en cours 2023
- 3.0.2. Publication du règlement
- 3.0.3. Les juges
- 3.0.4. Les HA
- 3.0.5 La Finale 2023 à Neuf-Brisach 68

3.1. Etude des résultats 2023 :

14 concours inscrits au calendrier pour la saison 2013,
6 se sont déroulés avec une faible participation en CC3,
2 ont été annulés,

3.2 Publication du règlement

Accessible sur le site cun-cbg.com

3.3 Les juges :

3.3.1 Les Élèves Juges

1. Mme Patricia Sorcelle-Bigot a passé l'examen technique lors de la finale 2022 à Quimperlé 29, elle est proposée à poursuivre son cursus de formation d'élève juge en Campagne avec mention très favorable.
2. M. Jean-Olivier Alvarez a passé l'examen technique lors d'un concours à Saint-Michel-de-Lanès 11, le
3. 2023 02 10 sous la responsabilité de M. Jean-Claude Selosse. Il est proposé à poursuivre son cursus de formation d'élève juge en Campagne avec mention favorable.
4. M. Jean-Luc Courteille avait rendez-vous à Pornichet pour cet examen au lendemain d'un concours sélectif Ring mais un changement d'horaire SNCF a rendu ce rendez-vous impossible.
5. M. William Langlois nommé depuis 2019 postulant en campagne, n'a répondu aucune démarche prévue au protocole de formation.
6. M Bernard Pottin a suivi une initiation au travail à l'eau et est validé dans la discipline avec avis très favorable.

3.3.2 Jury de la finale 2023 : MM Laurent Bernard président, Yves Monicault assesseur, et Bernard Pottin Pistage.

3.3.3 Jury de la finale 2024 : MM. Michel Beyer président, Michel Boisseau assesseur et Alain Phalippou Pistage.

3.4 HA :

Sélection territoriale : 2023 02 11 à Saint-Michel-de-Lanès 11, jury M. Claude Munto

Aimeric Vasseur	Club de la Piège	qualifié N1
Xavier Gimenez	Club de la Piège	qualifié N1
Ajanthan Shanmugalingam	Cyno 28	qualifié N1

Sélection territoriale : 2023 02 25 Provins 77, jury Jean-Claude Selosse

Florian Cadoux	Club de Goussainville	qualifié N2
Damien Duplessis	Club de Goussainville	qualifié N2

Sélection nationale : 2023 04 29 Subdray 18 Jury : Michel Beyer, Jean-Claude Selosse et Eric Lahaye

Le GT propose que M. Maurice Malaisé soit proposé juge formateur, accord de la CUN

3.5. Organisation de la Finale 2023 les 14 et 15 octobre à Neuf-Brisach

2.04 Groupe Travail I. G. P. – I. F. H.

Comptes rendus des réunions du groupe en date du 09 / 01 / 2023, en visio-conférence et 18 février 2023 à Saint-Vulbas

Membres présents : MM. Gilbert Guevel Responsable du groupe, Jérôme Robert, Pierre Fendt, Guy Fritsch.

Ordre du jour :

1. Désignation des juges pour la Coupe de France

2. Sélectifs et finale IFH
3. Sélectifs et finales saison 2023/2024
4. Journées d'entraînement organisées par les animateurs
5. Organisation des sélectifs
6. Coupe de France IGP
7. Mode de sélection pour la discipline IFH
8. Saison 2023 / 2024
9. Candidatures de juges

1- Désignation des juges pour la Coupe de France :

Au vu de la liste des juges susceptibles de juger la finale 2023, et après avoir écarté les juges qui ont jugé l'année précédente, les juges potentiellement concurrents à cette finale, ceux qui n'ont pas jugé de concours IGP en 2022, ou qui ne souhaitent plus juger de finale, il est décidé de ne désigner que 3 juges au lieu des 6 habituels. Il est également décidé d'inviter 2 juges étrangers, à savoir MM. Patrick Clément (Suisse) pour la partie Protection et Robert Markchhäger (Autriche et président de la FCI) pour la partie Obéissance.

Guy Fritsch se chargera de rédiger un courrier d'invitation pour M. Patrick Clément et demandera à M. Robert Markchhäger, lors du séminaire de juge qui a lieu à Naples le week-end prochain. En fonction de leur réponse une décision finale sera prise.

En ce qui concerne le juge pour la partie Pistage, et après discussion il est décidé d'inviter M. Maurice Merkle, Gilbert Guevel se chargera de le contacter.

Les hommes assistants seront désignés après le 2^{ème} sélectif.

2- Sélectif et finale IFH :

Le 2^{ème} sélectif sera organisé par le club Cynosport 24 à Bergerac. Jérôme Robert sera superviseur du concours et se chargera de remettre aux concurrents présents les feuilles de candidatures pour la finale. Guy Fritsch se charge de préparer ce document et les transmettra à Jérôme Robert. Les demandes seront ensuite envoyées à Gilbert Guevel.

En ce qui concerne les juges de la finale : Mme Marie Clément et M. Jérôme Robert.

3- Sélectifs et finales saison 2023 / 2024 :

Pour la discipline IFH le premier sélectif se déroulera à Beinheim les 11 et 12 novembre. Reste à trouver un lieu pour le 2^{ème} sélectif, la finale quant à elle devrait être prise en charge par le club de Falck en 2024. Pour l'IGP le premier sélectif se déroulera à Trégueux les 9 et 10 décembre 2023. Reste à trouver des lieux pour le 2^{ème} sélectif et la finale. Jérôme Robert évoque l'éventualité de la prise en charge de la finale 2024 par le Club de Labbeville.

Traditionnellement la finale se déroulait le week-end de Pâques, mais en raison des fluctuations de dates créant souvent des difficultés pour la disponibilité des terrains de pistes, il est proposé de définir à l'avenir le dernier week-end de mars pour l'organisation de cette finale. Il faudra donc penser à communiquer cette décision dans les meilleurs délais.

Accord de la CUN-CBG, en 2024 elle se déroulera les 30 et 31 mars, en 2025, les 29 et 30 mars.

4- Journées d'entraînement organisées par les animateurs :

Christine Curt organise cette première journée, et a lancé une cagnotte pour les participants. Il faudra préciser dans la prochaine gazette que les sommes récoltées sont destinées à soutenir financièrement des actions diverses, mais toujours dans un objectif d'aide aux clubs ou conducteurs.

5- Organisation des sélectifs :

Sans vouloir être directif envers les clubs lors de l'organisation d'un sélectif, il apparaît néanmoins judicieux d'établir un cahier des charges qui pourra servir de guide pour les clubs organisateurs. Points essentiels de ce document :

- Rappel des modalités de tirage au sort (utiliser un sac où les concurrents puiseront leurs numéros)
- Le temps d'entraînement des concurrents doit être d'au moins 7 minutes.
- Prévoir un commissaire pour le couché sous diversion (soit un juge de la Territoriale, soit un membre du club ayant l'expérience nécessaire). Il est entendu que la personne en charge de cette

fonction n'aura pas à donner de qualificatif mais sera chargée de reporter les éventuelles erreurs au juge qui déterminera le qualificatif.

- Le planning/programme devra être soumis au Groupe Travail pour accord.
- Informer suffisamment tôt les juges et hommes assistants des modalités d'hébergement avec prise en charge éventuelle du conjoint pour la restauration et hébergement.

6- **Coupe de France IGP 2023 :**

Pour cette finale qui se déroulera à Bréchaumont, les modalités de passage des binômes resteront inchangées, à savoir :

- **SAMEDI** : OBEISSANCE et DEFENSE pour les niveaux 1 et 2, plus les concurrents niveau 3 classés de la 21^{ème} à la 26^{ème} place.
- PISTE pour les 20 premiers concurrents en niveau 3
- **DIMANCHE** : OBEISSANCE et DEFENSE pour les 20 premiers concurrents en niveau 3
- PISTE pour les niveaux 1 et 2, plus les concurrents niveau 3 classés de la 21^{ème} à la 26^{ème} place.

Gilbert Guevel propose également de se désister pour les jugements Obéissance/Défense des niveaux 1 et 2 au bénéfice de Guy Fritsch qui assumera ces fonctions.

Le planning de la compétition sera demandé au président de Bréchaumont pour validation.

Le choix des juges est le suivant : Maurice Merkle (Piste), Robert Markchhäger (Autriche - Obéissance), Patrick Clément (Suisse – Protection). En ce qui concerne les hommes assistants proposés sont Loïc Peratout, Adrien Georges et comme remplaçant soit Steve Robin soit Christophe Weil.

7- **Mode de sélection pour la discipline IFH :**

Pour la saison à venir, le mode de sélection avant COVID entrera à nouveau en vigueur avec un concours obligatoire en moins pour tenir compte de l'augmentation des frais de déplacements des concurrents. Les conditions de qualifications seront donc les suivantes :

a) **PARTICIPER A :**

- 4 concours sur le territoire français sous 3 juges différents (dont 1 hors territoriale)
- Un sélectif IFH dans la saison

b) **QUALIFICATION POUR LA COUPE :**

- Moyenne des 4 concours

- Moyenne du meilleur sélectif (coefficient 2)

- Calcul : **(moyenne des 4 concours) + (moyenne du meilleur sélectif X 2)**

Exemple :

Concours 1	Concours 2	Concours 3	Concours 4	Total
89	94	90	91	364

Moyenne : $364 / 4 = 91$

Sélectif : piste 1 : 90 – piste 2 : 95 - total : 185 – moyenne : 92.50

Calcul pour le classement des sélectionnés à la Coupe : $(91 + 92.50 + 92.50) / 3 = 92$

Dans ce mode de calcul les pointages réalisés lors des sélectifs seront valorisés. Ce retour au précédent mode de calcul sera annoncé dès la finale qui se déroulera les 3 et 4 mars à Blotzheim.

8- Saison 2023 / 2024 :

Pistage IFH

- a. 1^{er} sélectif : le club de Beinheim s'est porté candidat, le concours est inscrit au calendrier, mais dans l'immédiat le club organisateur éprouve des difficultés avec les propriétaires de la chasse pour disposer des terrains. Des discussions sont en cours et le club nous informera prochainement des résultats.
- b. 2^{ème} sélectif : une candidature reste encore à trouver pour début 2024.
- c. Finale IFH : le Club de Falck est candidat à l'organisation de la finale en 2024, accord de la CUN.

IGP

- d. 1^{er} sélectif : le club de Trégueux organisera cette manifestation
- e. 2^{ème} sélectif : des discussions avec le club de Manosque sont en bonne voie pour définir le début de l'année 2024
- f. Finale : Étant donné que la date du week-end de Pâques est fluctuante et pose des problèmes aux organisateurs de disposer des terrains de piste, il est proposé de définir comme date fixe pour la Coupe de France, le 4^{ème} week-end complet de mars. Néanmoins pour 2024 nous sommes toujours à la recherche d'une candidature.

9- Candidatures de juges :

Pierre Fendt a déposé une candidature de juge IGP/FH, le groupe de travail émet un avis favorable à cette demande.

Par ailleurs le Groupe de Travail émet également un avis favorable aux demandes suivantes dans le cadre d'une extension « juge formateur » :

- Jean-Bernard Flament : dossier déposé, avis favorable de la CUN-CBG.
- Jérôme Robert : demande en cours
- Guy Fritsch : demande en cours

2.05 Groupe Travail Pistage

Compte rendu de la réunion du GTP en date du 16 mars 2023

Membres présents : M. Philippe Gisselbrecht, responsable du groupe, M. André Laillé, membre, Mme Catherine Hounau, membre

Ordre du jour :

- 1- Sélectifs 2023-2024
- 2- Jury des sélectifs
- 3- Coupe et Championnat 2024
- 4- Jury pour la Coupe de France 2024

- 5- Grand Prix SCC 2023
- 6- Grand Prix SCC 2024
- 7- Jury pour le Grand Prix SCC 2024
- 8- Stage
- 9- Les juges
- 10- Point sur la formation des élèves juges
- 11- Réunion des juges.

1- Sélectifs 2023-2024 :

Le règlement de sélection des années précédentes est reconduit. La sélection se fera sur la moyenne des 4 meilleurs pré-sélectifs. Les 40 meilleures moyennes seront sélectionnées.

Trois sélectifs seront organisés pour la saison, la participation à deux d'entre eux et l'obtention de deux excellents doublés libre et trait seront obligatoires pour la sélection au championnat.

Les frais d'engagement aux trois sélectifs restent fixés à 90 € (répartis en trois chèques de 30 € à l'ordre des 3 clubs organisateurs).

Les organisateurs pour la saison 2023-2024 seront :

- les 4 et 5 novembre 2023, le club Sport Canin Lannionnais (22), Association Canine Territoriale Bretonne. L'ACT a donné son accord.

- les 20 et 21 janvier 2024, le club Éducation et Sport Canin ESC/UJB de Saint-Dizier (52), Association Canine Territoriale de Champagne Ardenne. L'ACT a donné son accord.

- les 3 et 4 février 2024, le CEC Vaux-le-Pénil (77), Association Canine Territoriale Ile de France. L'ACT a donné son accord.

2- Jury des sélectifs :

Un seul jury de 3 juges officiera pour les 3 sélectifs, ce jury sera tournant.

Le GT propose le jury suivant :

	1^{er} sélectif	2^{ème} sélectif	3^{ème} sélectif
Président du jury	Philippe Gisselbrecht	Didier Chaumillon	Bernard Pottin
Arrivées	Philippe Gisselbrecht	Didier Chaumillon	Bernard Pottin
Libres	Bernard Pottin	Philippe Gisselbrecht	Didier Chaumillon
Traits	Didier Chaumillon	Bernard Pottin	Philippe Gisselbrecht

3- Coupe et Championnat 2024 :

Un collectif d'organisation constitué de trois clubs du Morbihan s'est porté candidat pour l'organisation de la coupe de France en 2024, accord de la CUN-CBG.

- Club Lorient Quéven Sport Canin CLQSC (56)
- Flairs et Crocs Centre Bretagne FCCB (56)
- Club d'Utilisation et d'Éducation Canine de Plescop CUEC (56)

C'est la commune d'Evellys (Naizin) qui mettra à disposition la Salle et les terrains de pistage

Le budget prévisionnel et la composition du comité d'organisation ont été joints au dossier de candidature.

La CUT et l'ACT bretonne ont donné leur accord.

4- Jury pour la Coupe de France 2024 :

Le GT propose le jury suivant :

- Président du jury : Robert Jaffré
- Pistes libres Robert Jaffré
- Pistes au trait : René Martin

- Arrivées : Bernard Rigaud

5- Grand Prix SCC 2023 :

Pour la première fois les échelons 1 ont pu accéder au Grand Prix SCC Pistage Français. Quatre binômes ont été sélectionnés conformément au règlement défini pour la saison.

Pour un coup d'essai, c'était un coup de maître. Les quatre concurrents ont présenté des chiens bien mis et bien préparés. Sept concurrents ont envoyé leur dossier pour la sélection, globalement vingt et un concurrents remplissaient les conditions pour être sélectionnables. Ce nouveau projet de GP en échelon 1 a suscité une augmentation de participation des échelons 1 en concours de fin de saison.

6- Grand Prix SCC 2024 :

Le Grand Prix SCC de Pistage Français des 17 et 18 février 2024 sera pris en charge par l'Association Canine Territoriale de la Saint Hubert de l'Ouest. Elle en a confié l'organisation à l'association des quatre clubs : Basse Goulaine, Bouguenais, Machecoul et Nantes.

L'évènement se déroulera à Vieilleville (44).

La Centrale Canine et la CUN-CBG ont donné leur accord le 28 juillet 2022.

Fort du succès du Grand Prix 2023 en Echelon 1, et dans le but de valoriser les binômes dès le départ, le GT propose d'augmenter le nombre de participants à six dès 2024. Un troisième juge sera alors nécessaire pour juger les échelons 1, qui se déroulera uniquement le dimanche.

7- Jury pour le Grand Prix SCC 2024 :

Le GT propose le jury suivant pour l'Échelon 2 :

- Président du jury : Paul-Eric Gardères
- Pistes libres : Paul-Eric Gardères
- Pistes au trait : Alain Chiali

Échelon 1 : André Laillé jugera les libres et les traits

8 - Stage :

Un stage de Pistage sous l'égide du GT se déroulera à Vierzon le 9 septembre 2023. Pour son organisation, le GT s'appuie sur son animateur territorial du centre Val-de-Loire, Pascal Lenfant.

9 - Les juges :

Mme Marie-Jo Mitropolit nous a informé par mail du 7 mars 2023 de problèmes de santé ne lui permettant plus d'assurer sa fonction de juge, tant pour les concours de pistage que pour les CSAU.

Elle demande sa mise à l'honorariat par la Centrale Canine avec effet du 7 mars 2023.

Proposition acceptée.

10 - Point sur la formation des élèves juges :

- Mme Chantal Picard passera l'examen technique du GT Pistage le 17 mars 2023.

- M. Aimé Dastugue a réussi l'examen technique du GT Pistage le 17 février 2023. Il pourra ainsi poursuivre son cursus de formation par l'examen de la Centrale Canine et de la CUN-CBG.

- M. François Casseville n'a pas encore demandé à passer l'examen technique.

- M. Jean-Claude Selosse nous a informés par mail du 5 février 2023, qu'il mettait un terme à son cursus de formation de juge de Pistage français. Il est à retirer de la liste des candidats juges de Pistage.

11 – Réunion des juges :

Une réunion des juges est programmée pour le 20 mars 2023, lendemain du Championnat, à Chenehutte-Trèves-Cunault. L'ordre du jour sera « le règlement, l'harmonisation des jugements »

Seize juges ont répondu présents à l'invitation.

Neuf juges ont répondu négativement à l'invitation.

Sept juges n'ont pas répondu.

2.06 Groupe Travail Obéissance

Compte rendu du GT Obéissance du 8 mars 2023

Membres présents ; Christelle Nominé (Responsable du groupe), Christine Rival, Michel Graux, Patrice Sicre (membres).

Ordre du jour :

1. Désistement des juges aux GP SCC et à la Coupe de France Obéissance 2023
2. Stages GTO Obéissance
3. Propositions du Groupe de Travail pour une initiation à l'Obéissance
4. Modifications du brevet actuel

1- Désistement des juges aux GP SCC et à la Coupe de France Obéissance 2023 :

Suite au désistement du juge norvégien, M. R. Bjerkelund, Mme Chantal Arnould (Belgique) a accepté de juger la Coupe de France 2023.

Suite au désistement de M. J-C Bergevin, M. Rémi Barrière jugera les Grands Prix SCC.

2- Stages GTO Obéissance :

Le 22 janvier 2023, un stage d'Obéissance était organisé par le GTO en partenariat avec le Club d'Éducation Canine du Val d'Allier animé par Christine Rival.

Ce stage était réservé aux débutants, n'ayant pas encore obtenu le brevet ou commençant la classe 1.

Une quinzaine de stagiaires avec ou sans chien ont travaillé sur l'approfondissement du règlement. Beaucoup de questions de la part des stagiaires ont été posées.

Deux autres stages sont prévus dans le courant de l'année. Christelle Nominé animera un stage GTO au Club Canin Berruyer les 22 et 23 avril prochains. Patrice Sicre animera un troisième stage le samedi 17 juin 2023 en partenariat avec l'ACT du Bas-Rhin.

3- Proposition du Groupe Travail pour une initiation à l'Obéissance :

Afin de créer un trait d'union entre le CSAU et le brevet, le GTO travaille sur un projet pouvant convenir aux binômes débutants. Une approche plus ludique de l'Obéissance pourrait convenir à des candidats peu expérimentés. Cette épreuve ne serait pas obligatoire, ce serait une passerelle pour accéder au brevet. Le carnet de travail ne serait pas indispensable mais une licence serait exigée.

Voir l'annexe I - tableau correspondant aux notations prévues par le Groupe de Travail ci-dessous.

Annexe I – Tableau **Obéissance initiation :**

	Exercices	Commentaires (à finaliser)	Note	Coef	Total
1	Présentation / sociabilité humain	Chiens Assis ou Debout vers le conducteur Palpation du chien avec contrôle de l'identification	10	2	20

2	Sociabilité congénères	Passage dans un groupe de 3 chiens avec leur conducteur. Zigzag entre les binômes	10	2	20
3	Absence 30 secondes à vue à 5 mètres	C ou A	10	1	10
4	Suite en laisse	La suite en marche normale devra comporter un 1/4 T à D et à G, un 1/2 tour et deux arrêts	10	1	10
5	Saut de haie	Le conducteur devra se positionner au départ entre 2 m et 4 m et en accompagnant son chien il devra lui demander de sauter la haie et il devra se replacer avec son chien entre 2 et 4 m de l'autre côté de la haie face à celle-ci.	10	1	10
6	Rappel A ou C à 15 m		10	1	10
7	Positions à distance conducteur juste devant le chien ou à côté		10	1	10
8	Impression générale		10	1	10
		Total			100

4- Modifications du brevet actuel :

Le règlement d'Obéissance est en perpétuelle évolution depuis de nombreuses années. Mais le brevet n'a pas changé en adéquation avec ce règlement.

Le GTO propose une évolution du brevet plus complète et plus ludique afin d'appréhender plus facilement la classe 1 par la suite.

Voir l'annexe II - tableau modifications correspondant aux notations prévues par le Groupe de Travail ci-dessous.

Annexe II - Tableau modifications

Brevet d'Obéissance :

	Exercices	Commentaires (à finaliser)	Note	Coef	Total
1	Sociabilité envers les humains	Chien D avec palpation du chien et contrôle de l'identification	10	3	30
2	Sociabilité envers les congénères	Travail de groupe en slalom. Passage dans un groupe de 3 chiens avec leur conducteur. Zigzag entre les binômes	10	3	30
3	Absence 1 minute à vue à 10 mètres		10	2	20
4	Suite sans laisse	La suite en marche normale devra comporter au moins un 1/4 T à D et à G, un 1/2 tour et deux arrêts. La suite devra aussi comporter une marche rapide en ligne droite d'environ 10 mètres	10	3	30
5	Position A / C / D en marchant	Une position au choix, le chien devra être bloqué dans la position choisie pendant que le conducteur se déplace en marche normale fait 3 pas et revient directement au chien sans tourner autour du chien.	10	2	20
6	Envoi dans un carré à 5 m de 3 m x 3 m avec blocage debout ou couché		10	3	30
7	Saut de haie	Comme aujourd'hui	10	3	30
8	Rappel Couché à 20 mètres	Positionner le chien couché et le conducteur va se placer à 20 m avant de rappeler son chien	10	3	30
9	Rapport d'objet non lancé juste posé	Le chien en position de base, le conducteur quitte le chien pose l'objet à 3 mètres se positionne à 8 mètres devant l'objet et commande à son chien de venir prendre l'objet et lui demande de revenir en position de base à côté du conducteur.	10	3	30
10	Position à distance A C (2 fois)	Le conducteur doit se placer à 3 mètres devant le chien	10	3	30
11	Envoi autour d'un groupe de cônes	Le groupe de cônes doit se trouver à 5 mètres du point de départ	10	2	20
12	Impression générale		10	2	20
		Total			320

2.08 Groupe Travail Sauvetage

CR GT Sauvetage du 02/03/2023

Membres présents en Visio : Frédéric Boutin, Olivia Ducros, Christine Labrocherie

Ordre du jour :

1. Candidature de juge
2. Championnat du Monde par Équipe 2023
3. Modifications concours 2023
4. Réunion FCI 18/02/2023

1. Candidature de juge :

Le Groupe Travail Sauvetage donne un avis favorable à la demande d'extension de Mme Marie DI CANDIA, juge Recherche Utilitaire.

Elle devra donc après son examen technique effectuer ses 4 assessorats et 2 Jugements parallèles

2. Championnat du Monde par Equipe 2023 :

A ce jour le Groupe Travail Sauvetage a reçu les candidatures de 2 équipes, répondant aux critères de sélection : Les équipes qui se sont proposées ont commencé à s'entraîner ensemble depuis le dépôt de leurs candidatures.

Équipe 1 : Antoinette ANGOGNA – Karine BOISSARD – David THIBAUT – Christelle TREVET

Équipe 2 : Céline LAHET – Olivier CERVEAU – Valérie GADEAU – Philippe LONG - Armand PICO

Dont un binôme de réserve pour les deux équipes

L'ensemble des membres des deux équipes remplissent les critères pour prétendre à la sélection 2023.

Clôture des candidatures le 30/03/2023, la sélection par le GTS de la ou des équipes retenues sera communiqué lors du concours du club canin des SUCS.

3. Modifications concours :

- Le club des amis des chiens Parodiens (71) a reporté son concours au 17 et 18 juin 2023.
- Le club canin des Sucs (43) annule pour son concours la spécialité Mantrailing (faute de concurrents en nombre suffisant et afin de pouvoir accepter plus de participants sur les spécialités Quête et Décombres.
- Le club de Challans (85) annule son concours pour la troisième année consécutive. Un courrier a été envoyé aux présidents de l'ACT, CUT et du club.
- Le club Canin de Cadenet a reporté son concours au 13 et 14 Mai 2023 (en raison d'une indisponibilité du juge).

4. Réunion FCI :

Le compte rendu de la réunion du 18 février 2023 à Craiova ne nous est pas parvenu à ce jour.

2.09 Groupe Travail Administrations - pas de CR

2.10 Groupe Travail Formation

Compte-rendu du groupe travail formation du 11 mars 2023

1. Juges :

1-1. Candidat juge :

Nom	Discipline concernée	Ancienneté dans la discipline
Fendt Pierre	IGP/IFH	1998
Jeudy Laurent	IGP/IFH	1999
Philippe Jérôme	IGP/IFH	2009
Guymont Christophe	RU	2010
Béthencourt Stéphane	Ring	2000
Gustin Patrice	Obéissance	2014
Bouquet Marion	Obéissance	2014
Roussellie Thierry	Pistage	1986

En vertu des prescriptions du règlement, ces postulants remplissent les conditions pour être autorisés à débiter un cursus juge sous réserve de la décision des membres de la CUN-CBG.

1-2. Demande d'extension de jugement :

Nom	Discipline mère	Date de nomination dans la discipline mère	Discipline d'extension
Di Candia Maria	RU	2020	Sauvetage

En vertu des prescriptions du règlement, ce juge remplit les conditions pour être autorisée à prétendre à une extension de jugement sous réserve de la décision des membres de la CUN-CBG.

1-3. Demande de juge formateur :

Nom	Date de nomination dans la discipline mère	Discipline concernée
Flament Jean Bernard	2012	IGP/IFH
Robert Jérôme	2020	IGP/IFH
Fritsch Guy	2017	IGP/IFH
Morineau Stéphanie	2020	RU

En vertu des prescriptions du règlement, ces juges remplissent les conditions pour être autorisés à prétendre à la fonction de juge formateur sous réserve de la décision des membres de la CUN-CBG.

1-4. Nomination juge :

Nom	Demande	Discipline concernée
------------	----------------	-----------------------------

Dans le cadre d'une extension de jugement, M. Yves Billat a terminé son cursus de formation. Il est proposé pour être nommé juge de la discipline Mondioring - En attente de la décision des membres de la CUN-CBG et de la validation par la Commission juges de la SCC.

1-5. Juge honoraire :

Mme Marie Josette Mitropolitiss a fait une demande pour être nommée juge honoraire puisque son état de sante ne lui permet plus d'assurer ses missions.

2. Rappel cursus juge :

La durée d'un cursus juge est de 4 ans. Si le postulant se trouve dans l'impossibilité de remplir l'ensemble des différentes étapes règlementaires, ce dernier devra refaire un dossier afin de le présenter au GT Formation.

3. Formateurs stages CUN-CBG :

Un formateur de la CUN est nommé durant 3 ans. Cette nomination pourra être reconduite tacitement à la date du renouvellement des groupes de travail sauf dénonciation expresse du Président de la CUN.

4. Nouvelles formations à la CUN-CBG :

Le GTF met en place deux nouvelles formations. La première « entraîneur 1^{er} degré » concerne les entraîneurs débutants afin qu'ils puissent obtenir des connaissances dans le but de seconder les entraîneurs de club et les moniteurs. La deuxième « l'initiale homme assistant » concerne les hommes assistants débutants afin qu'ils puissent acquérir les techniques d'apprentissage pour faire progresser un jeune chien dans les disciplines de mordant.

La durée de ces deux formations s'étalera sur 2 week-ends. L'ensemble des documents nécessaires à ces formations seront sur le site de la CUN-CBG.

Le déroulement et les prérequis de la formation entraîneur de club et moniteur habilité à la pratique au mordant restent inchangés. Dorénavant l'entraîneur de club s'appellera « entraîneur de club 2eme degré ».

A ce jour, l'obtention du stage entraîneur 1^{er} degré n'est pas un prérequis pour accéder à la formation entraîneur de club 2ème degré.

3. Questions diverses :

3.01 : Pour toutes les disciplines de mordant :

Tous les GT concernés doivent obligatoirement gérer la liste des hommes assistants, la date et la durée de la sélection, pour chaque HA sélectionné.

3.02 : Calendrier annuel des CUT :

Les présidents de C. U. T. doivent obligatoirement noter les dates et lieux de la Coupe des Clubs en Ring, lors de l'établissement annuel du calendrier des disciplines de la CUN-CBG, pour leur Territoriale.

3.03 : Réflexion sur les dates des Grands Evènements :

Une discussion aborde cette question notamment du fait du réchauffement climatique, qui rend les terrains de Pistage indisponibles plus tôt d'année en année. La même question de pose concernant la date la finale de Ring, mais avec le problématique de trouver une solution satisfaisante sur le déroulement « sélectifs / finale ». Rien n'est décidé mais il faut examiner sans tarder différentes options, qui pourraient aussi éviter de recourir pour ces manifestations au parcours scindé.

3.04 : Licences :

A ce jour nous sommes environ à 15 000 licences, soit une baisse importante par rapport à la période d'avant COVID, cette baisse est celle constatée dans les autres commissions ou concernant les naissances, mais elle interpelle car les licences sont le financement des Grands Evènements. Chaque club doit faire un effort en faveur de l'Utilisation.